

Compte rendu de la réunion du 12 février 2013

Présents :

CASTANIER Anne, JUSTIN Elisabeth, GARDES Nathalie, REYGNIER Christophe, VERDIER Mylène, GAILLARD Céline, ROUSSEAU Maggy, RIBES Lydie, LACOSTE Estelle, DURIF Corinne, RANCILHAC Christelle, LAFAIRE Hélène, LEGRAS Stéphane, LE NOAN Bertrand

Excusés :

BRUHAT Véronique, BENOIST D'ETIVEAUD Martial, VERDIER Maryline, PONS-DELRIEU Isabelle, TOURLAN Yvette, FALGUIERES Isabelle, VALIERE Magali, BERTRAND Alexandra, GAILLAC Danielle

Carnaval :

Cette année, le programme du carnaval sera légèrement décalé car le comité des fêtes de la commune organise un Karaoké le soir même. Le responsable du Karaoké viendra dès 18H pour en faire un « spécial enfants ».

15h à 16h : atelier maquillage

16h à 16h30 : goûter pour les enfants

16h30 à 17h30 : défilé « bruyant » dans le village

17h30: mise à feu.

18h : karaoké enfants

atelier maquillage : Nous ferons appel aux parents pour savoir qui peut venir en renfort pour réaliser les maquillages, voir avec la maman de Paloma qui nous avait aidé l'an passé.

Il faut faire le point avec Véronique pour savoir ce qu'il reste.

goûter pour les enfants : cette année, le goûter sera pris avant le défilé. Elisabeth commandera 100 petites brioches+des barres de chocolat avec les boissons (12 jus d'orange et 12 cocas).

Comme l'an passé, nous vendrons des sachets de bonbons (1€) : Elisabeth les commande et les mettra en sachet le 18 mars avec Anne, Christelle et Corinne.

défilé dans le village : Il sera demandé aux carnavaliers de prendre des instruments pour se faire entendre !

Christelle voit avec Sébastien pour une sono mobile.

Christophe demandera à Florence si elle peut réaliser des instruments de musique en papier et M Carnaval à la garderie du soir.

Cette année également, des brioches seront en vente pendant le défilé. Elisabeth en commande 200.

Nous gardons le même parcours.

Mise à feu : Maggy demandera à Claude si sa classe peut s'occuper de préparer le procès de M Carnaval. Le procès aura lieu avant la mise à feu (à priori sur le parking de la salle polyvalente mais à confirmer (// karaoké du soir). Nathalie demandera à Daniel Fabre pour la délimitation de la zone de sécurité.

Mylène contacte Mme Robert à la mairie pour l'autorisation. Penser à récupérer les extincteurs.

Maggy réalisera l'affiche (Nathalie et Corinne ont des photos de l'an dernier) qui sera distribuée dans les cartables et chez les commerçants. Christophe fera les copies.

Buvette et Karaoké : le karaoké est offert par le comité des fêtes (nous les remercions d'ailleurs), la buvette sera tenue par l'APE durant le karaoké enfants.

Bilan du Noël de l'école :

Les dépenses pour les cadeaux se sont élevées à 797,23€ (maternelle (459,90€) et primaire

(337,33€)),

et la subvention de la mairie était 800€

soit un bénéfice de 2,77€

Bilan du concours de belote du 19/01/13:

Les publicités (500€), les inscriptions au concours (930€) et la buvette (519€) représentent un total de recette de 1949,40€.

Avec les achats de lots (359,14€), boissons (386,98€), les tracts (105,01€), nettoyage salle (42,50€) et dépenses diverses (180,90€), les dépenses s'élèvent à 1074,53€.

Soit un bénéfice de 874,87€.

Questions diverses :

Maggy a contacté la STAC pour le voyage de fin d'année du primaire (journée à l'écomusée de la Margeride) soit 720€ pour 2 bus. Bertrand demande des devis à d'autres sociétés de transport.

Rappel de diverses dates :

- 15 mars : début des séances de piscine
- 19 avril : photos de classe
- 5 mai : vide grenier, malgré l'absence de plusieurs membres de l'APE le vide grenier est pour l'instant maintenu au 5 mai, à voir prochainement (en effet, cela tombe pendant les vacances.)
- 12 juin : transhumance des moutons
- 29 juin : fête de l'école

La prochaine réunion est fixée au 9 avril

Merci aux cuisinières du jour (Nathalie et Anne) pour leurs excellents cannelés et roses des sables.